

**1^{ère} journée d'étude de la démarche de
Prospective nationale de recherche urbaine, 8 septembre 2015**

***L'urbain est-il vraiment généralisé
(dans l'espace planétaire, les disciplines, les objets de recherche) ?***

Session 2 – En quoi l'urbain interroge-t-il les disciplines scientifiques qui l'investissent ? Quelques points de vue disciplinaires.

Trois disciplines représentées : l'Histoire par Annie FOURCAUT (UMR, Centre d'Histoire Sociale du XX^e siècle), la Science Politique par Gilles PINSON (UMR Centre Émile Durkheim), l'Écologie par Luc ABBADIE et Pierre-Olivier CHEPTOU (UMR Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive)

Le choix des disciplines pour cet atelier est contingent, ce n'est pas un enjeu. Il est possible d'imaginer que d'autres disciplines soient convoquées à cet exercice dans des ateliers à venir. L'enjeu est double :

- les effets « cognitifs » de la « dimension urbaine », de la « question urbaine » sur les disciplines ; effets transformant, révolutionnant (ou au contraire « renforçant ») les disciplines, leurs pratiques, leurs objets, leurs méthodes
- les types d'interdisciplinarité que la « dimension urbaine » ou la « question urbaine » impliquent, nécessitent, obligent ; l'hybridation de champs disciplinaires, pratique de l'interdisciplinarité. Détruire, dépasser les acceptions disciplinaires et comme l'enjoignait Henri LÉFEBVRE, revisiter les disciplines, les sciences à partir de l'urbain en posant que l'avenir de la science (exactement de l'art et de la philosophie) est urbain.

Annie FOURCAUT : en quoi l'urbain modifie-t-il la discipline historique ?

Pour répondre à cette question Annie FOURCAUT s'appuie sur des exemples empiriques pris dans l'expérience des villes occidentales du XIX^e et XX^e siècle.

L'urbanisation généralisée de la planète a-t-elle des effets sur la pratique des historiens ? Cette question renvoie à une question plus générale propre à la discipline historique : en quoi les choix des sujets, des problèmes dépendent-ils des évolutions contemporaines des sociétés dans lesquelles vivent les historiens ? En cela la question de l'urbain n'est pas spécifique.

Les évolutions contemporaines des sociétés dans lesquelles vivent les historiens n'ont sans doute guère d'influence sur les méthodes, en revanche elle ont une influence incontestable en matière de problématique et de sujets (l'historien est toujours dans le tableau – source : ?), de ce point de vue l'urbain, sa généralisation n'échappe pas à la règle.

Mais ces influences (du contemporain des historiens) est indirecte, différée par les contraintes propres à la discipline historique. Quelques exemples liés aux sociétés nouvelles :

- Quand Gérard NOIRIEL¹ invente l'histoire scientifique de l'immigration au début des années 1980, ce champ n'existe pas en histoire. Il le fait à la fin d'un cycle de croissance de l'immigration au moment du renversement de ce cycle. Il ouvre un champ nouveau dans un moment de rupture.

1- NOIRIEL Gérard, 1984, *Longwy, Immigrés et prolétaires (1880-1980)*, Presses universitaires de France, coll. « Pratiques Théoriques », Paris.

- Quand Maurice AGULHON fait sa grande synthèse sur la République, il se situe à l'apogée de la République.
- Quand Annie FOURCAUT a travaillé sur la banlieue, c'était avant que la banlieue soit sur les agendas politiques et médiatiques.

Les historiens travaillent sur des fractures du contemporain mais en décalage. Il en va de même pour l'urbain. Ce décalage est lié aux contraintes fortes des méthodes de la discipline : les archives.

Quelles sont les archives de l'urbain, de l'urbain généralisé ? Comment peut-on les saisir ? Où sont déposées les archives des multiples institutions et acteurs qui, interagissant, contribuent au phénomène ? Ces archives existent de façon dispersée. Par exemple :

- les archives notariales de France (transaction des notaires de l'Île de France).

Ces contraintes archivistiques ont conduit aux archives plus facilement accessibles, notamment les archives publiques, telles que celles des services de l'État. Ce qui a favorisé une approche de l'urbanisation à partir d'un acteur central, l'État, l'État bâtisseur et ses services. Pour disposer de données sur la longue durée il faudrait disposer des archives privées (promoteurs, bailleurs privés, entreprises des BTP, supermarchés – type immochan filiale immobilière d'Auchan). Mais rien n'oblige ces acteurs privés à déposer leurs archives.

A cette contrainte archivistique et au poids de l'État bâtisseur sur la discipline historique, s'ajoute la contrainte monographique. La monographie s'impose dans la formation et la recherche (monographie communale, de quartier, d'immeuble, du logement social, etc.). La disponibilité des archives oriente ces monographies. En histoire urbaine du XX^e siècle, la vérification empirique dans les recherches se fait presque toujours à partir des monographies. Par exemple la thèse de Gwenaëlle LE GOULLON² :

- Elle vérifie ses hypothèses à partir d'un certain nombre de monographies. C'est dans ces monographies que l'historien renouvelle ses connaissances et accroît le stock de données inédites.
- Comment accéder à un phénomène sans limite à partir de monographies. C'est une question qui se pose à l'historien.

Tout ceci pourrait laisser à penser que l'histoire est inapte à prendre en charge le phénomène urbain, l'urbanisation. En fait l'histoire est plus une science qui analyse les temporalités qu'une discipline qui analyse les espaces. L'histoire peut aider à analyser les événements, les dates, les moments, les contextes pendant lesquels l'urbanisation s'est accrue ou ralentie. Par exemple :

- Annie FOURCAUT et Florence BOURILLON³ dans le cadre des réflexions sur le Grand Paris, ont contribué à la célébration du 150^{ème} anniversaire de l'annexion de Paris (colloque « Agrandir Paris »). La construction des fortifications de Thiers, liée à la politique internationale a globalement orienté la croissance de Paris.
- L'histoire financière (Sabine FOSSE ?) montre qu'entre 1965 et 1975/1977, la création du PEL et ensuite de l'APL autour du logement social et du logement aidé, ont globalement contribué à l'extension urbaine en France. Facteur majeur de cette extension bien que décision relevant de la technique financière.

Un autre apport des historiens consiste dans l'histoire sociale de l'urbanisation, de l'étalement urbain ou de l'urbain généralisé. Ils peuvent permettre d'identifier les acteurs qui en sont porteurs et agents. Ainsi le couple « lotisseurs/mal lotis » des années 20 qui dans un contexte inflationniste et de hauts salaires, explique la première grande vague de lotissements en région parisienne. Elle se produit bien avant les autoroutes et les supermarchés.

2- LE GOULLON Gwenaëlle, 2014, « Les grands ensembles en France : genèse d'une politique publique (1945-1962) », Collection : CTHS Histoire, CTHS Histoire.

3- Nathalie ROSEAU, « Florence BOURILLON et Annie FOURCAUT [dir.], *Agrandir Paris. 1860-1970* », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [En ligne], 47 | 2013, mis en ligne le 28 janvier 2014, consulté le 25 septembre 2015. URL : <http://rh19.revues.org/4606>

Les historiens peuvent aussi servir à rappeler la mémoire collective.

Les historiens peuvent rendre compte des étapes, des temporalités, des dates de l'urbanisation, ils peuvent tirer de l'oubli des événements. Mais l'évolution de ce champ est totalement dépendant de la disposition des archives et notamment des archives privées sur lesquelles les historiens ont bien peu de prise.

Gilles PINSON : l'urbain et la Science Politique

En préambule une remarque sur le pluriel de « sciences politiques » dans le programme. Depuis vingt ans les politistes se battent pour éliminer ce pluriel de manière à distinguer la Science Politique des savoirs de gouvernements dispensés à Sciences Po. Ce pluriel en fait révèle la faible visibilité de la discipline dans le monde des urbanistes ou des « urbanistes ». C'est assez compréhensible dans la mesure où la Science Politique ne s'est pas trop occupé de la ville, même aujourd'hui alors que l'on parle d'urbain généralisé, de métropolisation, etc.

Plan de l'exposé :

2 parties :

- 1 en quoi peut consister l'urbanisation de la Science Politique et plus généralement des disciplines scientifiques ? Comment une discipline peut-elle saisir l'urbain au point d'être saisie par l'urbain ? L'analyse se construira en trois dimensions construites autour d'une libre interprétation d'un texte de Bernard LEPETIT⁴
- 2 Dans quelle mesure ces trois dimensions ont affecté la Science Politique française.

Trois dimensions de l'urbanisation d'une discipline : Cadre, Objet, Sujet

Première dimension : **L'urbanisation des terrains**, version minimale de l'urbanisation d'une discipline

- Une science sociale s'urbanise quand les contextes urbains fournissent des terrains d'études, sans que ces contextes ne constituent des variables d'explication. L'urbain ; la ville constituent, selon le tryptique de Bernard LEPETIT, un simple cadre.
- C'est ce qui prévaut pour l'essentiel en Science Politique. L'environnement urbain fournit énormément de terrains d'étude à la discipline, tout simplement parce que le monde social s'urbanise. Le caractère urbain n'est pas une variable discriminante et n'appelle pas de réflexion particulière.
- Il existe une version plus sophistiquée de cet usage de l'urbain et de la ville comme cadre. Elle est donnée par un politiste anglais, Peter JOHN⁵ : la ville comporte une spécificité méthodologique mais absolument pas ontologique. Par exemple :
 - La politique ou les politiques urbaine(s) sont des objets mais pas plus légitime(s) que d'autres (État, région ou relations internationales). Ils existent mais ne constituent pas une spécificité. En revanche sur le plan méthodologique leur intérêt consiste en leur « proximité ». Ils offrent une prise qui permet d'observer les acteurs en interaction. L'urbain en ce sens devient une situation transposable à d'autres échelles (notamment nationale). Par exemple la conception et la mise en œuvre des politiques publiques sont plus facilement observables à l'échelle urbaine qu'à l'échelle nationale.
 - Les villes étant par ailleurs nombreuses, il est en plus possible de faire des comparaisons.
 - L'application de cette usage de l'urbain est visible dans les travaux américains en Science Politique des années 50-60 portant sur le pouvoir (Floyd HUNTER⁶, Robert DAHL⁷). Ces

4- LEPETIT Bernard, 1996, « La ville : cadre, objet, sujet », *Enquête* [En ligne], 4 | 1996, mis en ligne le 11 juillet 2013, consulté le 13 septembre 2015. URL : <http://enquete.revues.org/663>

5- JOHN Peter, 2006, « Why Study urban politics ? », Présentation to the *Political Studies Association Conference*, 3-6 avril

6- HUNTER Floyd (1953). *Community Power Structure: A Study of Decision Makers*, Chapel Hill: University of North Carolina Press.

travaux sont fondés sur un principe synecdochique : on peut toujours analyser le pouvoir américain à partir de son homologue urbain, à une échelle bien plus accessible. L'urbain ou la ville constitue un modèle réduit transposable à d'autres échelles. Le système politique national (le tout) peut être observé à partir du système politique urbain (la partie), les gouvernements urbains peuvent être pris comme homologues de l'Etat et de son gouvernement.

Deuxième dimension : la version maximale de l'urbanisation de la Science Politique, tient à l'**urbanisation des variables**. L'urbain en ce cas ne fournit pas uniquement des contextes, il n'est pas uniquement un gisement de cas, il devient lui-même une variable. La ville est posée comme produisant des phénomènes, des contextes, des pratiques, des systèmes d'acteurs singuliers, ce qui justifie que les chercheurs la constituent en objet, en variable.

La ville est donc constituée en objet selon la deuxième dimension de Bernard LEPETIT. Cette variété d'urbanisation des disciplines par les variables explique les subdivisions qui sont apparues en sociologie (sociologie urbaine ou de l'urbain) mais aussi en histoire (histoire urbaine) en économie (économie urbaine).

- Dans certains cas, ces subdivisions disciplinaires ont fini par alimenter la discipline en théorie et en concept. Il est alors possible de parler d'urbanisation des théories et des concepts.
 - C'est le cas de la Science Politique « urbaine » américaine des années 50-60 qui a alimenté le débat de la Science Politique avec des termes comme « pluralisme », « élitisme », etc.

Une autre distinction peut être saisie entre des approches qui fondent l'urbain comme forces génériques qui s'appliquent de la même manière partout et des perspectives plus localistes qui considèrent que la ville comme société particulière génère des pratiques et des fonctionnements spécifiques. C'est ainsi que l'on a pu passer de « sociologie urbaine » à « sociologie des villes » (sociologie de Bordeaux, sociologie de Nantes, etc.)

Troisième dimension : **l'urbanisation des acteurs collectifs** ou l'urbanisation des échelles de pouvoir. Il s'agit de reconnaître que les villes sont des acteurs collectifs impliqués dans des rapports de force ou de coopération avec leurs pairs (d'autres villes) ou avec d'autres tiers de gouvernement que sont les régions et les États.

Cette dimension a été ignorée par la Science Politique qui a continué à considérer le local et les villes comme des subdivisions administratives complètement dominées. Ainsi l'apparition de travaux en Science Politique sur le local. Ainsi peut-on plus facilement parler de localisation de la Science Politique que de son urbanisation.

Une variété plus ambitieuse encore de l'urbanisation des acteurs collectifs apparaît avec l'ensemble des travaux en Science Politique et au sein de disciplines connexes, notamment la sociologie historique, qui intéressent l'historicité des rapports entre les échelles, entre les villes et les États (Charles TILLY, rapport entre ville et État). Ces travaux s'inscrivent dans la tradition américaine de *l'american political development* qui s'intéresse au rôle des villes, des élites urbaines, des partis politiques urbains, des machines électorales urbaines et leurs contributions au développement du système politique américain.

Quelles sont celles de ces trois modalités qui s'appliquent le plus à la Science Politique française ?

En fait entre la Science Politique française et l'urbain c'est un rendez-vous manqué et, qui plus est, un rendez-vous qui n'a jamais été fixé. La Science Politique française est assez peu urbanisée. Il y a des justifications légitimes à cette faible urbanisation.

L'urbanisation des terrains est la modalité la plus courante. La société s'urbanise, les terrains s'urbanisent, mais cela n'a pas de répercussions épistémologiques ou méthodologiques particulières.

7- DAHL Robert, 1964. *Power in an American city. The executive-centered coalition*. In: *Political leadership in American government*, p. 324-347.

On ne trouve pas d'équivalent par exemple aux travaux de Peter JOHN dans la Science Politique française. Dans ces travaux l'enjeu n'est pas de savoir ce que ces terrains permettent d'apprendre sur la ville ou l'urbain, mais de traiter des grandes questions de la Science Politique : théorie des politiques publiques, démocratie, mobilisation, action collective, etc. En revanche il est assez peu question de la nature du gouvernement des villes.

- par exemple, lors de la soutenance d'une thèse portant sur les politiques urbaines, deux ténors de la Science Politique française ont pu critiquer le travail en notant que le travail relevait plus d'une théorie du gouvernement urbain qu'à la théorie des politiques publiques ;
- en quelque sorte la théorie des politiques publiques apparaît comme la partie noble de l'activité de la Science Politique française.

Si la politique de la ville a été abondamment appréhendée par la Science Politique française, elle l'a été le plus souvent comme un témoin général de la transformation affectant les modalités de construction de l'action publique – et non pas pour explorer des modalités d'expression spécifiques du politique dans les villes.

L'urbanisation des variables reste le maillon faible. Faire l'hypothèse qu'il y a des modalités spécifiques d'expression du politique dans les villes, impliquerait de faire l'hypothèse que la ville produit des effets qui lui sont propres. La Science Politique française s'y refuse.

- On aurait pu penser que la densité de population, que la densité du milieu socio-administratif, que l'existence de lignes de clivage et de conflits spécifiques, que l'urbanisation du développement économique, que les responsabilités croissantes pesant sur les élus urbains, que leurs modes de sociabilité, soient de nature à justifier l'hypothèse d'effets produits par la ville et l'urbanisation.
- Ce n'est pas le cas et quand les chercheurs s'égarent sur ce genre d'hypothèse, ils peuvent être rappelés rapidement à l'ordre pour fait d'essentialisme : « rien n'est proprement urbain⁸ ».

Le recours aux termes « local » et « territoire » est l'un des effets de ce refus de l'urbanisation de la Science Politique française. Le travail sur le local a cependant produit des résultats importants et des grands noms, à Grenoble, Bordeaux, Montpellier. Il a permis de théoriser sur la « notabilité ». Mais le « local » différencie très peu les mécanismes de mobilisation dans les grandes métropoles de ceux des communes rurales. Cependant on ne peut pas dire que la Science Politique française est totalement « statolatré » ou « statocentrée ». En revanche, ce sont les conceptions hyper génériques des échelles infra nationales qui prévalent : pas de différence entre une métropole et un village.

Pourtant il est possible de faire d'autres hypothèses à l'encontre de cette vision générique. En s'inspirant des travaux de Robert DAHL et [Paul VEYME ?] il serait possible de faire l'hypothèse que ce qui caractérise les espaces politiques urbains consiste dans un degré de pluralisme irréfragable que l'on ne peut pas trouver dans les espaces non-urbains.

Par ailleurs avec David HARVEY, [Helmut ?, Harold GOLDMAN ? ou Andy GOLDSMITH ?] il serait possible de faire l'hypothèse qu'en tant que lieu privilégié de l'accumulation, les villes sont aussi un lieu de forte confrontation entre l'État et le marché qui rejaillit directement sur l'espace bâti et probablement sur les rapports sociaux – même si Neil BRENNER soutient le contraire, l'accumulation se fait partout, ces hypothèses peuvent être considérées avec intérêt. Mais la Science Politique française n'a pas voulu retenir cette spécificité contrairement à l'Angleterre et aux États-Unis, mais sans doute cela ne s'est pas fatalement bien fini.

En effet, aux États-Unis par exemple, selon certains auteurs [...] les *urban politics* sont devenues un trou noir qui ne laisse plus échapper la lumière et elles ne produisent plus rien. Les *urban politics* sont devenues un repère de militants qui ont pour priorité de sauver les villes et les minorités qui les habitent, mais qui ne produisent plus de théories pouvant servir aux autres sciences sociales. D'autres affirment aussi que les *urban politics* sont plutôt de « gauche » pendant que la Science

8- référence à une anecdote sur l'évaluation d'un article en Science Politique.

Politique est devenue « conservatrice » creusant l'écart entre les deux champs. Autrement dit, la constitution d'une sous-discipline n'est pas la panacée et la création d'une section « politique urbaine » n'est pas forcément souhaitable.

Toutefois comment expliquer cette différence entre le Science Politique anglo-saxonne et la Science Politique française ? Les raisons sont multiples. On peut sans doute retenir les différences dans les « inconscients » académiques nationaux. En effet, en France, l'État s'est construit par l'abolition des franchises urbaines, par une imposition et un cadre législatif standard et indifférenciant, qui a dénié la spécificité des villes. Ainsi est né un pays où il n'y pas de villes mais la province et une ville qui est tellement l'État que ce n'est même plus une ville. Ce modèle par exemple en Italie apparaît totalement étrange : *Milana è la società...* imaginer cela pour Lyon est difficile. Aux Etats-Unis, le pacte fédéral a garanti aux espaces urbains une certaine autonomie, constituant des espaces politiques miniatures. De plus le clivage urbain/rural qui recoupe des clivages sociaux et ethniques a fabriqué un regard très différent sur les villes.

Enfin, si changement il y a eu et évolution vers l'urbanisation des acteurs collectifs, il faut le chercher vers les travaux sur la « gouvernance » et notamment la « gouvernance urbaine ». Ces travaux ont réussi à faire entendre que les villes bénéficiaient de l'érosion de la capacité des États à clore et à intégrer les sociétés, pour mettre en place de nouveaux mécanismes alternatifs de régulation et d'intégration. La reterritorialisation des communes, l'urbanisation du capitalisme – qui peut aller avec une déterritorialisation du capitalisme – donnent les moyens à certaines villes de regagner en autonomie sur la définition de leur développement et sur la régulation des conflits sociaux afférents. Cette percée reste fragile. La gouvernance reste encore descriptive et conjoncturelle qui sert à décrire les rapports en les villes et l'État.

Pour conclure : urbanisation des terrains ? **oui** dans l'ensemble ; urbanisation des variables ? **non** dans l'ensemble ; urbanisation des acteurs collectifs ? **partielle**. L'urbain généralisé, l'urbanisation n'ont pas été mis à l'agenda de la Science Politique française et c'est en ce sens que le rendez-vous n'a pas été pris et qu'il est donc manqué.

Luc ABBADIE, Pierre-Olivier CHEPTOU : Ecologie de la ville ou écologie dans la ville ? ou comment l'urbain interroge l'écologie ?

Ecologie : discipline qui a pour objet d'étude les systèmes complexes biophysiques, c'est-à-dire, l'interaction des espèces avec leur milieu, les interactions entre espèces ; l'écologie est prise dans une acception large incluant l'évolution des espèces.

Constat : cette discipline s'est construite autour de l'idée d'un fonctionnement naturel des systèmes. La ville est considérée comme un milieu séparé sans nature. Elle s'est fait en dehors de la biosphère. On pourrait dire la même chose de l'agriculture, de là peut être identifiée l'origine du divorce entre l'agronomie et l'écologie. Les perturbations humaines ne sont pas prises en compte en tant que telle dans le fonctionnement des systèmes biophysiques.

Cependant il existe depuis longtemps des naturalistes dans les villes. En France, dans les universités, restent visibles des traces de ces anciennes traditions naturalistes urbaines : des éditions de flore urbaine (Paris en 1926, Montpellier, la *flora juvenalis* – flore qui arrive par le commerce de la laine). Mais cette tradition naturaliste est restée indépendante de l'écologie. En fait, à la différence de l'écologie, cette tradition n'a pas pour ambition d'expliquer mais de décrire les systèmes biophysiques.

Constat : depuis quinze ans, l'urbain est un thème porteur. Des ouvrages sont publiés sur la question (cf. les index bibliographiques). Une activité se développe autour de l'*urban ecology*. Mais la situation est paradoxale. Si l'écologie ne revendique en rien l'héritage urbain, si elle ne parle pas de ville, ses meilleurs exemples classiques d'évolution sont des cas observés en milieu urbain. C'est le cas de la phalène du bouleau dont la couleur s'adapte très rapidement à la suie qui recouvre les bouleaux – suie liée à l'industrialisation. Au début un phalène plutôt blanc (couleur de l'écorce du bouleau) et

l'apparition d'un phalène plutôt noir (couleur des boulots recouverts de suie). Autre cas, l'évolution du chant des oiseaux en milieu urbain. Chez la mésange charbonnière le chant s'adapte au niveau sonore ambiant de la ville pour se faire entendre des autres oiseaux. Autre exemple, celui du pissenlit méditerranéen, l'observation montre que les plants des villes produisent des graines plus grosses que ceux des champs. Ainsi l'écologie dispose d'exemples d'évolution assez bien décrits en milieu urbain et n'en dispose pas d'autant et aussi précis en milieu naturel. Cela s'explique en partie en raison des changements rapides et caricaturaux du milieu urbain.

Cependant peut-on parler d'une écologie des villes ? La situation urbaine permet-elle de produire des concepts nouveaux ? Reste-t-on malgré tout sur les concepts de l'écologie classique ? Un article paru dans la revue *science* a fait une sorte d'état des lieux de l'art sur la question urbaine en écologie. Les auteurs mettent en évidence le fait que les villes concentrent les caractéristiques des changements globaux. En ville on retrouve cinq caractéristiques des changements globaux. Les villes seraient une sorte de microcosme, d'échelle réduite de phénomènes observables à des échelles plus grande (synecdochique – référence à la présentation de Gilles PINSON) :

- changement de l'usage des terres
- modification des cycles biophysiques
- altération du climat (plus sec et plus chaud)
- modification du cycle de l'eau
- changement de la biodiversité, perte d'espèces

Finalement ces auteurs défendent le fait que la ville fournit des bons modèles d'études pour l'écologie. Effectivement le milieu urbain pour l'écologiste est un milieu extrêmement fragmenté. C'est un modèle de fragmentation. C'est aussi un modèle climatique. Ainsi en est-il des petites surfaces au pied des arbres, on a pu montrer que la différence de température des patchs urbains est toujours plus élevée que celle de leurs équivalents vingt kilomètres plus loin à la campagne. Ils sont toujours plus secs. La situation des patchs urbains au pied des arbres correspond à peu près aux prévisions climatiques dans cinquante ans. Ce pourrait être une alternative aux gros « écotrons » coûteux.

Pour autant il existe aussi une volonté de développer une écologie de la ville : « existe-t-il une biophysique urbaine distincte » (titre d'un article). En général dans cette perspective, les chercheurs insistent sur la nécessité de développer la pluridisciplinarité. Il faut développer d'autres modèles notamment mathématiques, pour décrire ce qui se passe dans la mesure où les modèles classiques sont inefficaces. Il ne s'agit pas de concepts nouveaux pour la discipline, mais d'une adaptation aux problèmes. La pluridisciplinarité est absolument nécessaire et la question de la discipline n'est pas posée en milieu urbain.

Jusqu'à présent, la ville est vue comme un système ayant des contraintes et des ressources particulières et les chercheurs font de l'écologie dans la ville. Fait-on de l'écologie de la ville ? La littérature dit plutôt non. Mais cette même littérature affirme que l'écologie urbaine doit être pluridisciplinaire en mettant sur le même plan des dimensions écologiques, économiques, sociologiques, géographiques, etc. Mais cette affirmation de la nécessité pluridisciplinaire tend à enfermer l'activité dans un fort dogmatisme plein de jugement de valeurs (perte de la biodiversité, la ville comme milieu d'appauvrissement – c'est typiquement un jugement de valeurs, il y a moins de biodiversité dans la toundra que sous les tropiques et ça ne choque personne...)

En fait, les chercheurs ne savent pas beaucoup de choses de l'écologie en milieu urbain. C'est une préoccupation récente. L'écologie urbaine a du mal à se justifier par elle-même. Elle se justifie comme application (ex. la biodiversité en milieu urbain, le changement climatique). Si la pluridisciplinarité est compliquée à mettre en œuvre, l'application c'est toujours facile. Dès qu'il s'agit de mettre en nature en ville, les spécialistes savent faire (corridor vert, etc.). De fait, c'est plutôt le contraire qui est vrai : l'écologie en ville c'est plutôt simple (typiquement les exemples d'évolution visibles facilement en ville), en effet, la ville est un modèle simple, c'est un milieu caricatural. En

revanche, développer la nature en ville, « produire la biodiversité », là c'est tout à fait autre chose (trame verte et politique corridor). On ne sait pas grand chose sur ce qui se réalise, s'effectue.

Bref on fait plus de l'écologie dans la ville que d'écologie de la ville. Les nouveautés tiennent sans doute aux sciences citoyennes et à la disponibilité de nouvelles données. Le rôle des citoyens pourvoyeur de données risque de modifier la donne. Enfin, le système ville est un système piloté et on peut disposer d'une masse d'informations sur l'interaction des acteurs qui pilotent justement – informations dont on ne dispose pas dans la forêt tropicale ou dans la toundra... Sur le plan aussi de la conservation, les villes dans certains environnements agricoles sont en train de devenir des refuges pour certaines espèces.

L'écologie urbaine est une discipline récente. L'une des questions les importantes tient aux effets de la ville sur les assemblages des espèces. Existe-t-il une originalité urbaine dans la structuration de l'assemblage des espèces? La ville fait coexister sur de petits espaces des habitats qui sont normalement séparés. Il y a dans les villes le développement d'interactions nouvelles entre espèces, qui n'existent pas ailleurs dans les milieux biophysiques traditionnels (naturels). Ainsi s'établissent de nouvelles règles et de nouveaux écosystèmes. Ainsi naîtrait à côté d'autres écosystèmes (la forêt, la savane, la toundra, etc.) l'écosystème urbain. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Débat :

- 1 Si on revient au débat du matin, nous observons que l'urbain est un objet partagé et qui fait travailler et discuter ensemble les disciplines comme la géographie, la sociologie, l'histoire, l'économie, etc. mais pas la Science Politique. C'est une énigme. Il manque des mots clefs, comme l'Etat et le capitalisme, pouvoir, citoyen, légitimité, etc. pour entrer dans le débat.
Si on en croit le nombre de thèses récentes qui impliquent des terrains urbains, il semble que le rendez-vous soit moins manqué que masqué, simplement les mots clefs ne sont pas identiques.
Une littérature en Science Politique se développe aux Etats-Unis autour de l'idée que les grandes villes sont l'avenir du monde et les élites des grandes villes du monde sont l'avenir du monde. Les maires des grandes métropoles sont les grands innovateurs et rénovateurs. Les États ou l'échelon national comptent désormais plus ou moins, ce sont les métropoles qui dirigent le monde.
- 2 Une controverse avec les écologistes autour de l'urbain généralisé. Il leur est reproché d'avoir une vision étriquée de la ville et de n'avoir pas pris en compte la question de l'urbain généralisé et de l'existence d'une ville sans frontière.
D'autre part (ou formulé différemment), il est reproché aux deux intervenants d'avoir centré leur propos sur l'écologie *dans* la ville et d'avoir ignoré les travaux sur l'écologie *des* villes, au sens de l'ensemble des liens que les systèmes urbains/espaces urbanisés entretiennent avec l'environnement à différentes échelles (« la ville comme écosystème ou système d'écosystème, comme territoire, appréhendée par les outils de l'écologie territoriale et de la biogéochimie »). Ce courant existe, c'est également un courant de l'écologie scientifique, il faut en rendre compte.
- 3 Qu'en est-il de la démocratie urbaine, la démocratie participative? Les conseils de quartiers. Chez les politistes c'est pourtant un sujet important.
- 4 L'urbain a faiblement fait bouger l'écologie. Les collègues rendent bien compte des débats internes à la discipline. L'urbain est un terrain comme les autres et cela comme pour beaucoup de discipline.
- 5 Une remarque : depuis ce matin il est question de l'urbain sous tous ses aspects, généralisés ou pas, mais il n'a jamais été question de l'individu, du niveau individuel. Pour un individu à un niveau habitant, la ville et la campagne font encore sens. Peut-on oublier ce niveau vécu des habitants, de l'individu dans la ville. Comment définit-on l'urbain? est-ce seulement par la densité de bâti, comment intègre-t-on le sentiment des individus?
- 6 La pluridisciplinarité nécessaire dans le traitement de la question urbaine est difficile. Elle est lente, il faut du temps pour se connaître, pour partager des savoirs communs. Tout cela pose des

questions relatives aux conditions de la recherche. La pratique de la pluridisciplinaire est plus affichée que vécue.

Intervention d'Annie FOURCAUT

Dans ce débat, les temporalités des phénomènes, leur historicité ont été négligées. Par exemple sur l'histoire des élites des grandes métropoles comme innovateurs et réformateurs, déjà dans les années 30 on disait à peu près la même chose sur les maires en France. Si le rôle de l'historien n'est pas de dire « rien de nouveau sous le soleil » tout a déjà existé, il peut rappeler que dans des contextes différents des solutions aux problèmes contemporains ont déjà trouvé des solutions. Il y a une forte amnésie dans le travail très contemporain. La recherche n'intègre pas le fait que des phénomènes actuels ont pu déjà se produire dans le passé, sans doute moins systématiques, moins généralisés, différents. Se rappeler devrait être un réflexe salutaire.

Intervention de Gilles PINSON

Sur la question d'un rendez-vous masqué plutôt que manqué (autour des thèses nombreuses impliquant des terrains urbains), la question de la démocratie participative n'a pas été développée, pas plus d'ailleurs que la sociologie électorale, de la sociologie de la circulation des savoirs (élites urbaines, fonctionnaires et politiques). Tout cela relève du cadre ou des terrains urbanisés mais guère plus. L'urbain n'est pas une question centrale de la Science Politique.

Sur le débat du matin Neil BRENNER a réveillé les géographes et aménageurs, urbanistes sans doute parce que justement il met plus l'accent sur le capitalisme, l'économie politique et moins sur la forme urbaine.

Pour ce qui est de l'amnésie et l'historicisation, il y a tout de même des cycles connus, tout n'est pas neuf. Toutefois, alors que la socio-histoire est devenue importante en Science Politique, il semble que tout de même cette injonction à ne pas être amnésique finit par rendre aveugle au changement, à constituer un frein à la prise en compte du changement. Le regard sur le capitalisme de BRENNER n'est pas le même que celui de Davis HARVEY qui est bien différent de celui de Henri LEFBVRE. Les logiques du capitalisme ne sont pas exactement les mêmes – notamment sa financiarisation. Il faut être attentif aux signes du changement. Les chercheurs laissent trop cette attention aux intellectuels médiatiques et aux « doxosophes ». Il faudrait pas au nom de l'historicité devenir trop frileux devant le changement.

Interventions de Luc ABBADIE, Pierre-Olivier CHEPTOU

Nous aimerions revenir sur ce qui apparaît comme un malentendu concernant l'écologie scientifique. Ce malentendu vient sans doute de la perception de ce qu'est l'écologie scientifique. L'écologie scientifique analyse les interactions entre organismes et entre organismes et environnement. L'écologie scientifique ne va pas plus loin. Aujourd'hui le milieu urbain commence à être investigué. C'est une terre inconnue pour l'écologie scientifique. Pour le moment l'écologie scientifique en est à regarder ce qui se passe dans une terre inconnue. Elle répond à des questions basiques comme en témoigne la littérature : comment un arbre pousse en ville ? Sur cette question il est plus facile de trouver des renseignements sur ce qui se passe en Amazonie que dans le quartier d'à côté. C'est la première étape de l'écologie urbaine.

L'écologie scientifique interroge l'impact urbain notamment sur la question de la biodiversité. La ville interagit-elle dans la crise de la biodiversité ? Tout cela reste de l'écologie très classique. La seule nouveauté, c'est la prise en compte des déterminants humains qui sont majeurs dans la ville : ils sont sociaux, psychologiques, économiques, techniques. Ceci conduit à l'hypothèse des socio-écosystèmes. Est-ce que la ville est un socio-écosystème ? Si la réponse est oui, l'écologie est une science de la nature et comme toutes les sciences de la nature son objectif et d'être prédictive, pour ce faire elle accumule les observations, elle fait des modèles conceptuels et ensuite des modèles numériques, alors se pose la question des dimensions urbaines dans ces modèles. Peut-on mettre les

données urbaines sur le même plan ? Là, l'écologie aborde des objets dont les composants de la dynamique sont nouveaux et délicats à modéliser.

Enfin, il faut éviter de confondre écologie scientifique et écologie politique, biophysique et environnement, etc.

Compte-rendu de la Session 2 rédigé par Jean-Yves Toussaint et Olivier Coutard